



Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes
Neuvième réunion
Genève, Suisse, 18 juin 2025

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA NEUVIÈME RÉUNION

Qui se déroulera au Palais des Nations, Genève, salle III
mercredi 18 juin de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture, élection du ou de la Président(e) et adoption de l'ordre du jour

Point 2 : Pourquoi les écosystèmes sont au cœur des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes

Point 3 : Répartition de l'eau et régulation des débits : trouver l'équilibre entre l'eau, l'hydroélectricité et les écosystèmes

Point 4 : Une approche fondée sur les interactions pour une action climatique plus efficace

Point 5 : Futures activités intersectorielles dans le cadre de la Convention sur l'eau

Point 6 : Questions diverses

Point 7 : Clôture

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes au titre de la Convention sur l'eau est une plateforme mondiale bien établie, accessible aux Parties et à d'autres États, leur permettant d'échanger leurs connaissances et leur expérience dans le domaine de la coopération intersectorielle dans les bassins transfrontières, en particulier lorsqu'il s'agit de questions de politique publique et de coopération régionale.

L'Équipe spéciale a été créée en 2012 par une décision de la Réunion des Parties et sous la direction de la Finlande, afin de rassembler les décideurs, les praticiens et les experts intéressés, et plus particulièrement de superviser les activités relatives aux interactions menées dans le cadre de la Convention à partir de ce moment-là. Depuis 2019, l'Équipe spéciale supervise également les activités liées à la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière et offre une plateforme pour en discuter.

Jusqu'à aujourd'hui, l'Équipe spéciale a porté plusieurs activités au niveau mondial, au niveau des bassins et au niveau national, qui ont abouti aux principaux résultats suivants :

- Une méthodologie pour évaluer les problèmes et les solutions concernant les interactions dans les bassins transfrontières ;
- Un manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière ;
- Une boîte à outils pour les décideurs politiques pour le déploiement des énergies renouvelables avec une approche fondée sur les interactions ;
- Sept « évaluations des interactions » dans des bassins transfrontières, dont un aquifère partagé ;
- Un inventaire mondial des solutions et des investissements fondés sur les interactions dans les bassins transfrontières ;
- Un soutien dédié à l'opérationnalisation des solutions fondées sur les interactions dans des bassins spécifiques.

La neuvième réunion de l'Équipe spéciale sera axée sur les écosystèmes et la biodiversité et s'inscrira dans le prolongement des discussions de l'atelier mondial sur la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce dans les bassins transfrontières, organisé dans le cadre de la Convention sur l'eau avec des partenaires les 16 et 17 juin 2025.

L'un des principaux défis de la gestion de l'eau est la conciliation des multiples besoins en eau, notamment ceux des écosystèmes. Cela implique une répartition intersectorielle de l'eau et, en présence de réservoirs, une régulation coordonnée des débits. La coordination des débits d'eau dans le cadre d'un partage des avantages incluant explicitement les écosystèmes et la biodiversité peut aider à préserver le fonctionnement des zones humides, des cours d'eau et des plaines d'inondation, tout en assurant l'approvisionnement en eau pour l'irrigation, la production d'énergie hydraulique, l'industrie et d'autres utilisations directes et indirectes de l'eau. Les changements climatiques augmentant la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (trop d'eau ou pas assez), une telle coordination intersectorielle entre les infrastructures grises et vertes peut également permettre de mieux s'adapter à l'évolution des conditions de disponibilité de l'eau.

Dans les bassins transfrontières, la répartition de l'eau et la régulation du débit peuvent devenir difficiles en raison des complexités politiques, sociales et économiques. Dans le même temps, les inégalités entre les pays concernant les infrastructures, la gouvernance et la capacité technique conduisent souvent à une gestion et une régulation des débits inefficaces et sont des obstacles à la conciliation des différents besoins en eau et à la prise en compte des préoccupations environnementales. Par conséquent, l'instauration de la confiance entre des pays voisins qui peuvent avoir des intérêts concurrents en matière d'utilisation de l'eau est une étape essentielle de la gestion durable de l'eau.

La neuvième réunion de l'Équipe spéciale se concentrera sur ces sujets ainsi que sur la manière de tirer parti de la coopération intersectorielle pour une action plus efficace en faveur du climat. En fait, l'approche fondée sur les interactions peut contribuer à rationaliser l'action climatique en minimisant les compromis et en renforçant les synergies entre les secteurs, en encourageant des solutions holistiques qui s'attaquent simultanément à plusieurs défis climatiques. Par exemple, l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau peut accroître la productivité agricole, tandis que les technologies d'énergie renouvelable peuvent réduire la pression sur les ressources naturelles.

Informations pratiques

La neuvième réunion de l'Équipe spéciale commencera à 10 heures et se terminera à 18 heures le mercredi 18 juin 2025. Elle se déroulera au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe

spéciale sera précédée de l'atelier mondial sur la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce dans les bassins transfrontières, qui se tiendra les 16 et 17 juin 2025. Les langues de travail seront l'arabe, l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

Pour participer aux événements, veuillez créer un compte dans indico et vous inscrire à l'événement au moyen du lien suivant **avant le 9 juin 2025**. <https://indico.un.org/event/1012055/>

Veuillez suivre les instructions suivantes :

- 1) Comment créer un compte indico : <https://www.youtube.com/watch?v=GeZuft5xQ4U>
- 2) Comment s'inscrire à une réunion en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=WaEj3hShn6U>

Pour obtenir de l'aide concernant l'inscription, veuillez vous référer aux instructions figurant sur la page web de la réunion ou contacter le secrétariat par courrier électronique lien.mai-baby@un.org, téléphone : +41(0) 22 917 32 31.

Des informations complémentaires et des documents pertinents seront mis à disposition sur la page web suivante en temps voulu : <https://unece.org/environmental-policy/events/9th-meeting-task-force-water-food-energy-ecosystems-nexus>

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture, élection du ou de la Président(e) et adoption de l'ordre du jour (10 h 00 - 10 h 05)

1. Après la séance d'ouverture, l'Équipe spéciale sera invitée à élire son ou sa président(e) pour 2025-2027.
2. L'Équipe spéciale est invitée à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 2 : Pourquoi les écosystèmes sont au cœur des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes (10 h 05 - 12 h 00)

3. L'Équipe spéciale examinera le rôle particulier des services écosystémiques pour la sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, en rappelant que les écosystèmes font partie intégrante du périmètre des interactions au titre de la Convention sur l'eau depuis le début. La discussion s'appuiera sur les débats ayant eu lieu lors des réunions précédentes de l'Équipe spéciale et lors du récent atelier sur les écosystèmes d'eau douce¹.
4. Les participants réfléchiront aux liens entre les écosystèmes et les développements sectoriels et discuteront de la manière d'aborder les compromis et de créer des synergies aux niveaux politique et technique grâce à une approche basée sur le partage des avantages et des coûts. Sur ce fondement, l'Équipe spéciale élaborera des pistes pour l'intégration des écosystèmes et de la biodiversité dans les dialogues sectoriels, en insistant particulièrement sur les écosystèmes d'eau douce, en fournissant des messages clés à la conférence des Nations Unies sur l'eau et à d'autres dialogues multilatéraux mondiaux pertinents.

¹ Atelier mondial sur la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce dans les bassins transfrontières, 16 - 17 juin 2025. Salle XXVI, Palais des Nations, Genève, Suisse. <https://unece.org/environmental-policy/events/global-workshop-ecosystems-conservation-and-restoration-transboundary>

Point 3 : Répartition de l'eau et régulation des débits : trouver l'équilibre entre l'eau, l'hydroélectricité et les écosystèmes (12 h 00 - 13 h 00 et 15 h 00 - 16 h 00)

5. L'Équipe spéciale discutera de l'importance de la régulation des débits pour concilier les multiples besoins en eau, notamment ceux des écosystèmes. À partir d'une discussion conceptuelle sur les infrastructures hydrauliques et après avoir présenté les activités pertinentes dans le cadre de la Convention sur l'eau, l'Équipe spéciale se demandera comment traduire en mesures concrètes la répartition des ressources en eau et la régulation des débits grâce à une gestion en cascade coordonnée.
6. Le Manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière fournira le contexte élargi d'une discussion qui présentera des exemples d'opérations coordonnées d'infrastructures hydrauliques le long des cours d'eau et dans les bassins. Les participants discuteront du rôle du droit international, de la Convention sur l'eau et de l'Équipe spéciale dans les processus de coopération au niveau des bassins.

Document de référence :

- [Manuel sur la répartition des ressources en eau dans un contexte transfrontière | CEE-ONU](#)
[Solutions et investissements fondés sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes : synthèse des expériences acquises dans des bassins transfrontières | CEE-ONU](#)

Point 4 : Une approche fondée sur les interactions pour une action climatique plus efficace (16 h 00 - 17 h 00)

7. L'impact des changements climatiques sur l'eau augmentant la fréquence des inondations et des sécheresses, il devient crucial de se demander comment la gouvernance, la gestion et les accords sur l'eau peuvent soutenir l'action climatique dans la pratique.
8. En s'appuyant sur la discussion du point précédent portant sur la répartition des ressources en eau et la régulation des débits, les participants discuteront de la manière de libérer le potentiel de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières pour la transition vers une énergie propre et pour renforcer l'action climatique, en réfléchissant sur les activités récentes menées dans le cadre de la Convention sur l'eau en coopération avec des partenaires.

Document de référence :

- [Note analytique d'ONU-Eau sur l'eau pour l'atténuation des changements climatiques | ONU-Eau](#)
- [Towards sustainable renewable energy investment and deployment: Trade-offs and opportunities with water resources and the environment](#) (Vers un financement et un déploiement durables des énergies renouvelables : compromis et opportunités concernant les ressources en eau et l'environnement) | CEE-ONU

Point 5 : Futures activités intersectorielles dans le cadre de la Convention sur l'eau (17 h 00 - 17 h 50)

9. Le Secrétariat présentera les activités relatives aux interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes qu'il reste à entreprendre dans le cadre du nouveau programme de travail 2025-2027.

Point 6 : Questions diverses (17 h 50 – 18 h 00)

10. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait rien à proposer sous ce point. Les délégués qui souhaitent faire des propositions sous ce point doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 7 : Clôture

11. Le ou la Président(e) clôturera la réunion à 18 heures CET le 18 juin 2025.
